

RCS : CHAMBERY

Code greffe : 7301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CHAMBERY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00927

Numéro SIREN : 830 985 636

Nom ou dénomination : 5B MAISON

Ce dépôt a été enregistré le 12/07/2022 sous le numéro de dépôt 9588

COMPTES ANNUELS

2021

Période du 01/07/2020 au 30/06/2021

SAS 5B Maison

Galerie de Caron
73440 Les Belleville
SIRET : 83098563600018

*Compte conforme
la loi*



EXPERTEA

Société d'Expertise Comptable et de Commissariats aux Comptes
Inscrite au tableau de l'ordre de Marseille

S.A.R.L. EXPERTEA

80 boulevard Jean Labro - 13018 Marseille

contact@expertea.fr

 Sommaire

COMPTES ANNUELS	3
BILAN	4
COMPTE DE RESULTAT	6
SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION	7
DETAIL DES COMPTES	8
BILAN DETAILLE	9
COMPTE DE RESULTAT DETAILLE	11

COMPTES ANNUELS

2021

Période du 01/07/2020 au 30/06/2021

COMPTES ANNUELS

EXPERTEA

BILAN

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 30/06/21	Net au 30/06/20
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	785 000		785 000	785 000
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	785 000		785 000	785 000
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits Intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
Fournisseurs débiteurs	1 000		1 000	5 102
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	3 092		3 092	1 833
Autres créances	16 195		16 195	16 195
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	11 896		11 896	1 211
Charges constatées d'avance				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	32 182		32 182	24 341
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE RÉGULARISATION				
TOTAL ACTIF	817 182		817 182	809 341

BILAN

	Net au 30/06/21	Net au 30/06/20
PASSIF		
Capital social ou individuel	10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	2 764	2 764
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	101 824	102 882
Résultat de l'exercice	-5 266	-1 058
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	109 323	114 588
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts	371 756	413 958
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	371 755	413 958
Emprunts et dettes financières diverses	387	
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	327 782	275 558
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 776	4 998
Personnel		
Organismes sociaux		
Etat, Impôts sur les bénéfices		
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires		75
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales		
Dettes fiscales et sociales	159	166
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	159	241
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	707 860	694 752
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	817 182	809 341

COMPTE DE RESULTAT

	du 01/07/20 au 30/06/21 12 mois	%	du 01/07/19 au 30/06/20 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Production vendue	15 000	100,00	15 000	100,00		
Total	15 000	100,00	15 000	100,00		
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Total						
MARGE SUR M/SES & MAT	15 000	100,00	15 000	100,00		
CHARGES						
Autres achats & charges externes	13 553	90,36	9 498	63,32	4 056	42,70
Impôts, taxes et vers. assim.	361	2,40	397	2,65	-37	-9,19
Autres charges						
Total	13 914	92,76	9 895	65,96	4 020	40,62
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 086	7,24	5 105	34,04	-4 020	-78,73
Produits financiers	166	1,11			166	
Charges financières	6 518	43,45	6 164	41,09	354	5,74
Résultat financier	-6 352	-42,34	-6 164	-41,09	-188	3,04
RESULTAT COURANT	-5 266	-35,10	-1 058	-7,06	-4 207	397,49
Résultat exceptionnel						
RESULTAT DE L'EXERCICE	-5 266	-35,10	-1 058	-7,06	-4 207	397,49

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	du 01/07/20 au 30/06/21 12 mois	du 01/07/19 au 30/06/20 12 mois
MARGE COMMERCIALE		
Production vendue	15 000	15 000
MARGE DE PRODUCTION	15 000	15 000
CHIFFRE D'AFFAIRES H.T	15 000	15 000
MARGE BRUTE GLOBALE	15 000	15 000
Autres achats et charges externes	13 553	9 498
VALEUR AJOUTÉE	1 447	5 502
Impôts, taxes et versés assimilés	361	397
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	1 086	5 105
Autres charges		
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 086	5 105
Produits financiers	186	
Charges financières	6 518	6 164
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	-5 286	-1 058
Résultat exceptionnel		
RESULTAT DE L'EXERCICE	-5 286	-1 058

COMPTES ANNUELS

2021

Période du 01/07/2020 au 30/06/2021

DETAIL DES COMPTES

EXPERTEA

BILAN DETAILLE

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 30/06/21	Net au 30/06/20
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
281000 - Titres de participation - JC	785 000		785 000	785 000
Participations et créances rattachées	785 000		785 000	785 000
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	785 000		785 000	785 000
Stocks				
Créances				
401000 - Fournisseurs	1 000		1 000	5 102
Fournisseurs débiteurs	1 000		1 000	5 102
445860 - TVA déductible s/aut.biens et sce	296		296	1 033
445830 - Remboursement de TVA demand	1 796		1 796	
445860 - TVA sur factures non parvenues	1 000		1 000	800
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	3 092		3 092	1 833
451150 - VLC	14 195		14 195	14 195
451160 - Immo 72	2 000		2 000	2 000
Autres créances	16 195		16 195	16 195
Divers				
512100 - CIC N°00064431501	11 896		11 896	1 211
Disponibilités	11 896		11 896	1 211
TOTAL ACTIF CIRCULANT	32 182		32 182	24 341
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	817 182		817 182	809 341

BILAN DETAILLE

	Net au 30/06/21	Net au 30/06/20
PASSIF		
101300 - Capital souscrit-appelé, versé	10 000	10 000
Capital social ou individuel	10 000	10 000
106100 - Réserve légale	2 764	2 764
Réserve légale	2 764	2 764
110000 - Report à nouveau (solde créditeur)	101 824	102 882
Report à nouveau	101 824	102 882
Résultat de l'exercice	-5 266	-1 058
TOTAL CAPITAUX PROPRES	109 323	114 588
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
164100 - Prêt CIC 644315 02	371 755	413 956
Emprunts	371 755	413 956
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	371 755	413 956
168800 - Intérêts courus	387	
Emprunts et dettes financières diverses	387	
451100 - Club 72 - Steak Club	146 500	94 275
451130 - 3B Holding	111 260	111 260
455110 - Victor Llorente	70 022	70 022
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	327 782	275 558
401000 - Fournisseurs	1 776	198
408100 - Fournisseurs - fact. non parvenues	6 000	4 800
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 776	4 998
445510 - TVA à décaisser		75
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires		75
448600 - Etat - autres charges à payer	159	166
Autres dettes fiscales et sociales	159	166
Dettes fiscales et sociales	159	241
TOTAL DETTES	707 860	694 752
TOTAL PASSIF	817 182	809 341

COMPTE DE RESULTAT DETAILLE

	du 01/07/20 au 30/06/21 12 mois	%	du 01/07/19 au 30/06/20 12 mois	%	Var. rel. (%)
PRODUITS					
Ventes de marchandises					
706000 - Prestations de services	15 000	100,00	15 000	100,00	
Production vendue	15 000	100,00	15 000	100,00	
Production stockée					
Subventions d'exploitation					
Autres produits					
Total	15 000	100,00	15 000	100,00	
CONSOMMATION M/SES & MAT					
Achats de marchandises					
Variation de stock (m/ses)					
Achats de m.p. & aut.approv.					
Variation de stock (m.p.)					
Total					
MARGE SUR M/SES & MAT	15 000	100,00	15 000	100,00	
CHARGES					
622600 - Honoraires	6 080	40,53	1 500	10,00	305,33
622620 - Honoraires CAC	2 500	16,67	7 500	50,00	-66,67
622700 - Frais d'actes et contentieux	4 516	30,11	65	0,43	NS
627800 - Prestations de services bancaires	457	3,05	433	2,88	5,72
Autres achats & charges externes	13 553	90,36	9 498	63,32	42,70
635110 - Contribut° économique territorial	312	2,08	397	2,65	-21,54
635800 - Autres droits	49	0,33			
Impôts, taxes et vers. assim.	361	2,40	397	2,65	-9,19
Salaires et Traitements					
Charges sociales					
Amortissements et provisions					
658000 - Charges diverses gestion courant					
Autres charges					
Total	13 914	92,76	9 895	65,96	40,62
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 086	7,24	5 105	34,04	-78,73
768000 - Autres produits financiers	166	1,11			
Produits financiers	166	1,11			
661160 - Intérêts Prêt 644315 02	6 518	43,45	6 164	41,09	5,74
Charges financières	6 518	43,45	6 164	41,09	5,74
Résultat financier	-6 352	-42,34	-6 164	-41,09	3,04
Opérations en commun					
RESULTAT COURANT	-5 266	-35,10	-1 058	-7,06	397,49

COMPTE DE RESULTAT DETAILLE

	du 01/07/20 au 30/06/21 12 mois	%	du 01/07/19 au 30/06/20 12 mois	%	Var. rel. (%)
Produits exceptionnels					
Charges exceptionnelles					
Résultat exceptionnel					
Participation des salariés					
Impôts sur les bénéfices					
RESULTAT DE L'EXERCICE	-5 266	-35,10	-1 058	-7,06	397,49

5B MAISON

Société Par Actions Simplifiée au capital de 10 000,00 €

Siège social : Galerie de Caron Val Thorens

73440 Les Belleville

830 985 636 RCS CHAMBERY

PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 31 DECEMBRE 2021

L'an deux mille vingt-et-un, et le trente-et-un décembre, à neuf heures zéro minute,

Les associés de la société se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle au siège social, sur convocation faite par le président, par lettre recommandée en date du 24 décembre 2021.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

La société Bastide Romain Consultants, représentée par son représentant légal, préside la séance en sa qualité de président de la société.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par Le président, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance, possèdent les 100 actions composant le capital. En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Monsieur **Guillaume CLAVEL**, représentant SO'AUDIT, commissaire aux comptes, convoqué par lettre recommandée avec accusé de réception en date du 24 décembre 2021, s'est fait excuser.

Monsieur le président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- la feuille de présence à l'assemblée,
- les copies des lettres de convocation,
- la copie et les récépissés postaux de la lettre recommandée de convocation adressée au commissaire aux comptes,
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 30 juin 2021,
- le rapport de gestion du président,
- les rapports du commissaire aux comptes,
- le texte des résolutions proposées.

Puis le président déclare que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport de gestion du président, les rapports du commissaire aux comptes, la liste des associés, le texte des résolutions proposées ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée.

Il précise en outre que le droit de communication prévu par les statuts a été respecté.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Monsieur le président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen du rapport de gestion de la présidente et du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2021,
- Approbation des comptes annuels,
- Quitus à la présidente,
- Affectation des résultats,
- Examen du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce et décision à prendre au vu de ce rapport,
- Pouvoirs pour formalités,
- Questions diverses

Monsieur le président donne lecture du rapport de gestion, puis il fait donner lecture des rapports du commissaire aux comptes.

Enfin il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, Monsieur le président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture des rapports du président et du commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 30 juin 2021 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'assemblée générale précise qu'il n'y a pas eu de dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code général des impôts soumises à approbation.

En conséquence, elle donne au président quitus entier et sans réserves de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale sur proposition du président décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 30 juin 2021, s'élevant à 5 265,68 €, de la manière suivante :

- de prendre en compte le montant s'élevant à 101 823.98 € correspondant au compte "Report à Nouveau", créateur d'un pareil montant,
- et de reporter purement et simplement le solde, s'élevant à 96 558.30 € au compte "Report à Nouveau"

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.



TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes prend acte de ce qu'aucune convention relevant de l'article L.227-10 du Code de commerce, n'a été conclue ou ne s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes publicités, dépôts et formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le président et un associé.

Il a également été établi une feuille de présence signée par les associés.

Le président

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.



Immeuble Prado Plaza
42 Rue des Mousse
13008 MARSEILLE
Tél. : 04 86 01 08 60
Fax : 04 86 01 03 09

SAS 5B MAISON
Galerie de Caron Val Thorens
73440 Les Belleville

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

PRESENTE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 31 DECEMBRE 2021

Statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2021

G

Table des matières

1. Opinion	3
Fondement de l'opinion	3
Référentiel d'audit.....	3
Indépendance	3
Justification des appréciations	3
Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'organe appelé à statuer sur les comptes	4
Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de la société relatives aux comptes annuels.....	4
Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels.....	5

Aux associés

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société 5B Maison relatifs à l'exercice clos le 30/06/2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er juillet 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

Nous avons vérifié le caractère approprié des règles et méthodes comptables notamment celles relatives aux immobilisations financières.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'organe appelé à statuer sur les comptes

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de la société relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention

comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

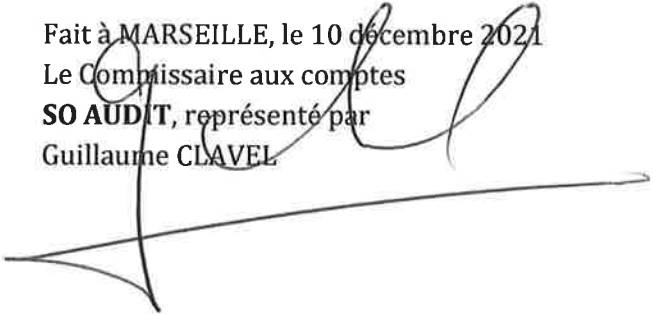
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en

- cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- › il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à MARSEILLE, le 10 décembre 2021
Le Commissaire aux comptes
SO AUDIT, représenté par
Guillaume CLAVEL



BILAN

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 30/06/21	Net au 30/06/20
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	785 000		785 000	785 000
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	785 000		785 000	785 000
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
Fournisseurs débiteurs	1 000		1 000	5 102
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	3 092		3 092	1 833
Autres créances	16 195		16 195	16 195
Divers				
Avances et acomptes versés sur comman				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	11 896		11 896	1 211
Charges constatées d'avance				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	32 182		32 182	24 341
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	817 182		817 182	809 341

BILAN

	Net au 30/06/21	Net au 30/06/20
PASSIF		
Capital social ou individuel	10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	2 764	2 764
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	101 824	102 882
Résultat de l'exercice	-5 266	-1 058
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	109 323	114 588
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts	371 755	413 956
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	371 755	413 956
Emprunts et dettes financières diverses	387	
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	327 782	275 558
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 776	4 998
Personnel		
Organismes sociaux		
Etat, Impôts sur les bénéfices		
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires		75
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	159	166
Dettes fiscales et sociales	159	241
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	707 860	694 752
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	817 182	809 341

COMPTE DE RESULTAT

	du 01/07/20 au 30/06/21 12 mois	%	du 01/07/19 au 30/06/20 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Production vendue	15 000	100,00	15 000	100,00		
Total	15 000	100,00	15 000	100,00		
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Total						
MARGE SUR M/SES & MAT	15 000	100,00	15 000	100,00		
CHARGES						
Autres achats & charges externes	13 553	90,36	9 498	63,32	4 056	42,70
Impôts, taxes et vers. assim.	361	2,40	397	2,65	-37	-9,19
Autres charges						
Total	13 914	92,76	9 895	65,96	4 020	40,62
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 086	7,24	5 105	34,04	-4 020	-78,73
Produits financiers	166	1,11			166	
Charges financières	6 518	43,45	6 164	41,09	354	5,74
Résultat financier	-6 352	-42,34	-6 164	-41,09	-188	3,04
RESULTAT COURANT	-5 266	-35,10	-1 058	-7,06	-4 207	397,49
Résultat exceptionnel						
RESULTAT DE L'EXERCICE	-5 266	-35,10	-1 058	-7,06	-4 207	397,49

COMPTES ANNUELS

2021

Période du 01/07/2020 au 30/06/2021

ANNEXE

EXPERTEA

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Désignation de la société: 5B Maison

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2021, dont le total est de 817 182 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 5 266 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2020 au 30/06/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels et sont indiqués en euros.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016, homologué par arrêté du 26 décembre 2016 (JO du 28), modifiant le règlement n°2014-03 du 5 juin 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

 REGLES ET METHODES COMPTABLES**Conséquences de l'événement Covid-19**

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

**FAITS CARACTERISTIQUES**

NOTES SUR LE BILAN

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	785 000			785 000
Total	785 000			785 000
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Total				
ACTIF NET				785 000

NOTES SUR LE BILAN

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que l capital)	Quote-pa du capita détenue	Résultat du dernier exercice clo
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SASU Club 72 Steak House 73440 SAINT-MARTIN-DE-B	20 000	2 192	100,00	-53 127
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	785 000	785 000			
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangère					

NOTES SUR LE BILAN

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 20 287 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	20 287	20 287	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	20 287	20 287	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 10 000,00 euros décomposé en 100 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

NOTES SUR LE BILAN

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 707 860 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	371 755			371 755
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	387	387		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 776	7 776		
Dettes fiscales et sociales	159	159		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	327 782	327 782		
Produits constatés d'avance				
Total	707 860	336 105		371 755
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	42 201			
(**) Dont envers les associés	70 022			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	6 000
Intérêts courus	387
Etat - autres charges à payer	159
Total	6 546

 NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes**Commissaire aux comptes Titulaire**

Honoraire de certification des comptes : 2 500 euros

Honoraire des autres services : 0 euros